



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Aménagement hydraulique et barreau routier Ouest d'Altkirch

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Syndicat Mixte de l'ILL et CeA (Annexe1)

SYNDICAT MIXTE DE L'ILL

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 5 6 8 0 1 0 4 4 0 0 0 2 3

Collectivité

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

Habig

Michel

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6° a) 21° a) 21° f)	Construction d'une route d'une longueur de 1,1 km Barrage de classe C de volume inférieur à 1 million de m ³ Aménagement hydraulique au sens de l'article R. 562-18 du code de l'environnement

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Réalisation d'un aménagement hydraulique (barrage) surstockant les crues de l'III protégeant les enjeux situés en aval

- Construction d'une route - barreau routier ouest d'Altkirch permettant de fluidifier et sécuriser le trafic routier autour d'Altkirch

Les deux projets se superposant, un seul ouvrage, remplissant ces deux fonctions, sera construit.

Le projet est décrit de manière plus détaillée en Annexe 8 (note d'incidences).

4.2 Objectifs du projet

- Protéger la commune d'Altkirch (et les autres communes en aval) des inondations

- Compenser les volumes supprimés à l'inondation par les futurs systèmes d'endiguement en aval

- Améliorer l'accessibilité du Sundgau et de la région d'Altkirch, depuis l'agglomération mulhousienne et l'autoroute A36

- Diminuer le trafic de transit et les nuisances associées, à l'intérieur des agglomérations actuellement traversées par les flux routiers principaux suite à l'ouverture de la déviation d'ASPACH

- Rendre le réseau routier plus sûr

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus sur une durée comprise d'environ deux ans (le calendrier précis des travaux sera défini en fonction de l'avancement des procédures administratives et des études de conception).

Les travaux consisteront en la réalisation d'ouvrages hydrauliques, du passage supérieur sur la voie ferrée, des terrassements, de la chaussée, y compris assainissement, et d'équipements divers.

Le début des travaux est estimé à 2027, sous réserve de procédures ou d'aléas.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'ouvrage hydraulique permet de laisser passer le débit moyen de l'III sans aucune modification. En cas de crue, le débit à la sortie est contrôlé par un pertuis et une vanne. L'eau est ainsi stockée en amont, ce qui permet un laminage de crue et la baisse des niveaux dans les agglomérations situées en aval.

Les projections à 2033 permettent d'estimer le trafic à 7500 véhicules par an. Le projet routier a pour objectif de supprimer les nuisances (air, bruit, insécurité routière...) dans les quartiers centraux d'Altkirch.

L'entretien des ouvrages hydrauliques sera réalisé par le Syndicat Mixte de l'III.

L'entretien des ouvrages routiers sera réalisé par la Collectivité européenne d'Alsace.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation loi sur l'eau, y compris étude de danger
- Déclaration d'utilité publique
- Éventuellement Servitude d'utilité publique surinondation

Des dossiers d'autorisation pour les systèmes d'endiguement en aval seront déposés dans un deuxième temps (ne sont pas compris dans le présent projet).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de l'emprise du projet (remblai)	6,5 ha
Longueur de la route	Environ 1130 ml
Largeur du remblai	Entre 30 et 75 m
Ouvrage de régulation du débit (ouverture, passage de l'III)	9 m ²
Surinondation (en amont) en cas de crue centennale	Environ 27 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité : Carspach

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Communes traversées :

Carspach, Altkirch

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme intercommunal SUNDGAU (zones 2AUe, Aa et N), le projet est mentionné dans ce PLUI (mais pas d'emplacement réservé), mis à jour en 2019

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF DE TYPE 1 Identifiant : 420030360 Nom : Cours de l'III et de ses affluents en amont de Mulhouse ZNIEFF DE TYPE 2 Identifiant : 420030359 Nom : Vallée de l'III et de ses affluents de Winkel à Mulhouse
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZHS remarquable du SDAGE Rhin-Meuse - ZH linéaire = ripisylve (source : https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/12/ZH_R44.map#) Aucune ZH repérée en 2019 par les sondages pédologiques, seul l'habitat caractéristique des zones humides (l'Aulnaie-frênaie) permet de caractériser cette ZH.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de l'III PPRN - Mouvements de terrain
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé le 27/12/2006 PPRN approuvé le 11/3/2022
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection le plus proche est à plus de 1,5 km au Sud-Ouest : il s'agit du périmètre de protection rapprochée du forage de l'Elsberg, à Carspach.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SITE NATURA 2000 le plus proche : DIRECTIVE HABITATS Identifiant : FR4202001 Nom : Vallée de la Largue à 3.3 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La rétention d'eau en amont des ouvrages sera de courte durée (de l'ordre de la journée) et uniquement en cas de fortes crues. Ainsi, l'infiltration ne sera pas suffisante pour avoir un impact sur les masses d'eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux pour la création du remblai, environ 110 000 m3
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Remblai d'une zone de 6.5 ha (zone agricole et cordon rivulaire - ripisylve) Pour plus de détails sur la faune, la flore, les habitats et les continuités écologiques : se référer à l'annexe 8 (notice d'incidences)
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche se situe à 3,3 km
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espace agricole d'environ 6.2 ha Consommation d'espace naturel d'environ 0.3 ha
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet de protection contre le risque d'inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet de barreau routier
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, mais en éloignant les sources : les enjeux liés à la déviation d'Altkirch portent sur l'amélioration de l'ambiance sonore dans la traversée de Carspach et le long de l'actuelle RD25
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	RD16, avenue du 8ième Régiment de Hussards et la RD432 à Altkirch.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(uniquement en phase chantier - compactage)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le futur barreau ne sera pas équipé d'un éclairage routier.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux de ruissellement de la chaussée
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Collectées, stockées dans un bassin de rétention et traitées avant de rejet dans le milieu naturel (l'III)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification du paysage du fait de la création d'un remblai : els talus du remblais sont ensemencés pour permettre une bonne intégration paysagère. Leur fauche est tardive, pour diminuer l'impact sur les insectes ayant pour refuge les hautes herbes. Diagnostic archéologique réalisé à proximité immédiat en 2007 et 2010 : peu de sensibilités au niveau monumental, mais l'aire d'étude est fortement susceptible de contenir des vestiges liés à la Première Guerre mondiale. Une dépollution pyrotechnique est prévue.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Surfaces supprimées à l'agriculture sous le remblai. Impact temporaire (surinondation en crue) sur environ 27 ha en amont du barrage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

L'impact sur l'activité agricole (ainsi que des mesures ERC) est étudié avec la Chambre d'agriculture, en concertation avec les exploitants concernés.

L'impact sur environ 0.28 ha de ripisylve (zone humide) - application des ERC

Les talus du remblais sont ensemencés pour permettre une bonne intégration paysagère. Leur fauche est tardive, pour diminuer l'impact sur les insectes ayant pour refuge les hautes herbes.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Mesures d'évitement / de réduction :

- un seul ouvrage sera réalisé au lieu de deux séparés (remblai pour le barrage et remblai pour la route)
- tracé du remblai définitif non arrêté à ce jour, le tracé final sera pourra être modifié à la marge afin d'éviter les impacts (notamment sur l'activité agricole et sur les ZH) autant que possible, et les minimiser le cas échéant

Mesures compensatoires :

- milieu agricole : indemnités foncières (propriétaires et exploitants) + mobilisation du foncier disponible (portefeuille SAFER)
- zones humides : recherche de zones compensatoires à proximité de site

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Un état initial de l'étude d'impact a été réalisée en 2019 suite à un examen au cas par cas en 2015, il est annexé au présent dossier.

Il ne concernait que le projet routier d'aménagement du Barreau Ouest d'Altkirch. Le projet actuel prend en compte la protection contre les inondations en apportant une solution unique à un double objectif.

Les enjeux globaux sont développés dans l'étude d'incidences également en Annexe 8.

Les enjeux identifiés dans ces deux documents pourront être traités dans la séquence éviter-réduire-compenser (ERC) qui pourra apporter une réponse satisfaisante, sans nécessité absolue d'une nouvelle étude d'impact exhaustive.

Compte tenu des études précédemment réalisées, une évaluation environnementale ne paraît pas nécessaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe n° 8 : Note d'incidences	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe n° 9 : État initial de l'étude d'impact du projet routier datant de 2019	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Collectivité européenne d'Alsace

Nom HABIG BIERRY Hôtel de la CeA
Prénom Michel Frédéric 1 Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
Qualité du signataire Président du SM III Président de la CeA

À Colmar

Fait le 14/11/2024

Signature du (des) demandeur(s)



